

Partir à la retraite à 60 ans ou avant reste un idéal pour sept personnes non-retraitées sur dix en 2015. Pour autant, seulement un non-retraité sur sept estime que cela lui sera possible. L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ à la retraite continue de se creuser en 2015. Parmi les réformes envisagées pour préserver le système des retraites par répartition, l'allongement des carrières par les durées de cotisation, le recul de l'âge de la retraite ou la hausse des cotisations salariales restent les solutions préférées à une baisse du niveau des pensions.

### Une personne sur deux souhaite partir à la retraite à 60 ans

Selon le Baromètre de la DREES, les personnes non retraitées demeurent attachées à la retraite à 60 ans, même si elles sont de plus en plus nombreuses à envisager un départ plus tardif. En 2015, la moitié d'entre elles (51 %) souhaitent, dans l'idéal, partir à la retraite à 60 ans (graphique 1), tandis que moins d'un tiers (29 %) souhaitent partir après cet âge.

Depuis le début des années 2000 s'est opéré un glissement de l'âge souhaité de départ à la retraite. Entre 2000 et 2015, la volonté de départ a progressivement basculé de 55 à 59 ans vers 60 ans : la part des personnes souhaitant partir avant 60 ans a été divisée par trois en quinze ans passant de 66 % à 21 % en 2015. Le souhait de partir avant 55 ans a presque disparu ; 30 % des personnes exprimaient cette volonté en 2000, contre seulement 4 % en 2015. Parallèlement, la part des personnes exprimant l'envie de partir entre 61 ans et 64 ans s'est renforcée : elle a été multipliée par 6 entre 2009 (2 %) et 2015 (11 %). La loi de 2010 portant réforme des retraites a décalé l'âge minimum légal de la retraite de 60 ans à 62 ans. L'augmentation de la part de personnes déclarant un âge idéal de départ à la retraite entre 61 et 64 ans semble montrer que ce recul a été partiellement intégré dans les idéaux. Les personnes non retraitées désirant partir à la retraite à 65 ans ou plus

tard sont également de plus en plus nombreuses ; leur part a triplé en quinze ans (18 % en 2015).

### Un écart toujours important entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ

Peu de personnes pensent pouvoir prendre leur retraite à l'âge qu'elles souhaiteraient dans l'idéal (graphique 2). En 2015, plus de 70 % des non-retraités souhaitent partir à la retraite à 60 ans ou avant, mais seuls 14 % estiment qu'ils pourront effectivement le faire à cet âge (10 %) ou avant (4 %) : ils estiment qu'ils pourront prendre leur retraite à 65 ans et 1 mois en moyenne<sup>1</sup>, soit cinq ans après l'âge souhaité moyen<sup>2</sup> (graphique 3). En comparaison, l'âge moyen à partir duquel les non-retraités estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens s'élève à 63 ans et 5 mois (en baisse de sept mois par rapport à 2014). Après avoir fortement augmenté entre 2009 et 2014, la part des personnes non retraitées qui pensent qu'elles ne pourront partir à la retraite qu'après 65 ans baisse en 2015, passant de 36 % à 33 %.

### Davantage de personnes craignent une diminution de leur niveau de vie à la retraite

En 2015, près des trois quarts des non-retraités anticipent un niveau de vie à la retraite inférieur à

1. Cet âge moyen revient en 2015 à son niveau de 2013. La hausse de cet âge en 2014 n'est pas statistiquement significative (au seuil de 95 %), compte tenu de la taille de l'échantillon interrogé ; cependant, une telle hausse pourrait provenir d'une modification temporaire des anticipations liée au caractère récent de la promulgation de la loi de 2014 sur les retraites au moment de l'enquête.

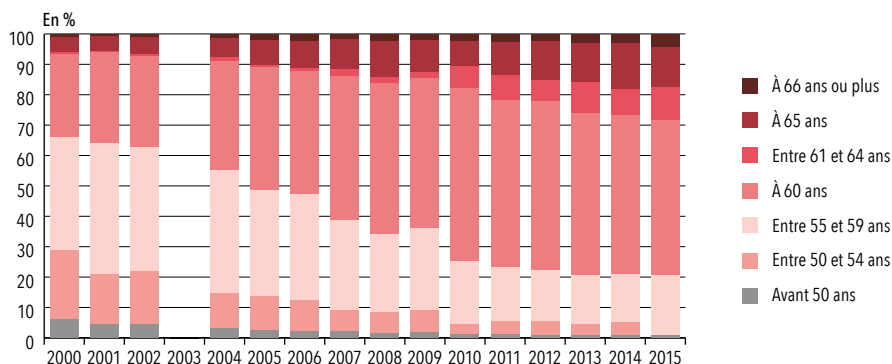
2. Les moyennes sont calculées pour les non-retraités qui répondent aux deux questions.

celui de l'ensemble de la population<sup>3</sup> et une personne sur trois pense même que son niveau de vie à la retraite sera « bien moins bon » (graphique 4).

Par ailleurs, quatre personnes interrogées sur dix souhaitent ne pas voir baisser leurs revenus lors

du passage à la retraite (part en hausse de 4 points par rapport à 2014) et la moitié jugent une diminution de revenus de 10 % à 20 % acceptable (résultats non présentés dans les graphiques). Les personnes ayant les statuts professionnels les moins favorisés

### Graphique 1 Âge souhaité, dans l'idéal, de départ à la retraite pour les non-retraités

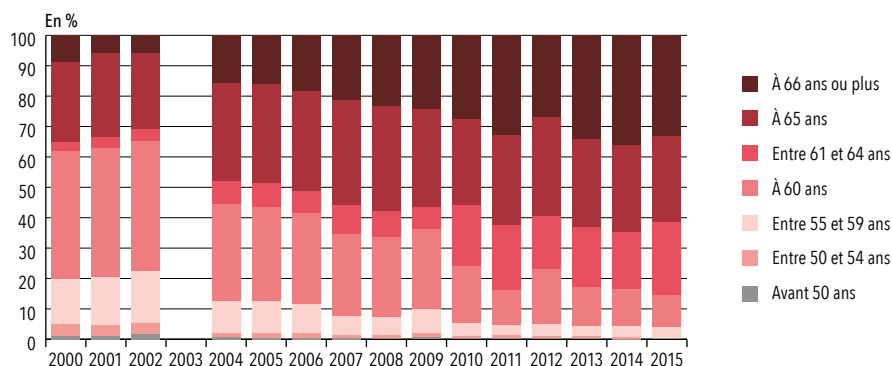


**Note** > Réponse à la question « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles souhaiteraient prendre leur retraite (12 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, mais 2 % à 3 % entre 2009 et 2015), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Sources** > Baromètres DREES-IFOP de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2015.

### Graphique 2 Âge auquel les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite



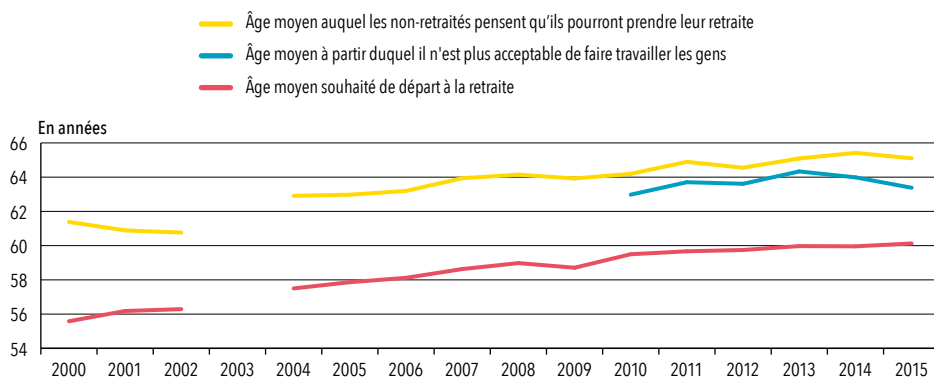
**Note** > Réponse à la question « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles pourront prendre leur retraite (25 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, 11 % en 2009, 10 % en 2010, 9 % en 2011, 7 % en 2012 et 8 % depuis 2013), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Sources** > Baromètres DREES-IFOP de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2015.

3. Cette part est en hausse de 3 points par rapport à 2014 ; cette variation n'est toutefois pas statistiquement significative au seuil de 95 %.

### Graphique 3 Âge moyen, souhaité et estimé, de départ à la retraite et âge moyen auquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens

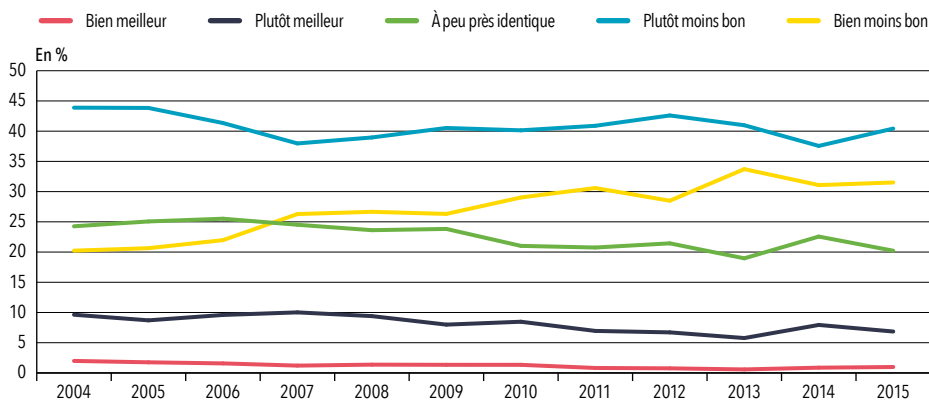


**Note >** Réponse aux questions « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? », « À quel âge, d'après vous, pourriez-vous prendre votre retraite ? », « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir répondre aux questions, ainsi que les retraités, sont ici exclues du calcul. Pas d'enquête en 2003.

**Champ >** France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Sources >** Baromètres DREES-IFOP de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2015.

### Graphique 4 Anticipation du niveau de vie des non-retraités au moment de la retraite



**Note >** Réponse à la question « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? ». Les données ne sont disponibles que depuis 2004, car la question n'était pas posée en ces termes auparavant. Les personnes qui ne se prononcent pas (environ 5 % à 6 % de l'ensemble des non-retraités entre 2004 et 2008, mais seulement entre 1 % et 3 % depuis 2009), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul.

**Champ >** France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Sources >** Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2015.

### Encadré Le Baromètre d'opinion de la DREES

Les données sur les souhaits exprimés concernant la retraite sont issues du Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale, les inégalités et la cohésion sociale. Cette enquête est réalisée annuellement par l'institut BVA depuis 2004. Elle se déroule en face à face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. Un peu plus de 3 000 personnes<sup>1</sup> ont été interrogées du 17 octobre au 6 décembre 2015. L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomérations).

Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions ou à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes permettent néanmoins des comparaisons entre sous-catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) ou dans la durée. Les plus petites variations (de l'ordre d'un ou deux points de pourcentage) peuvent ne refléter que des imperfections de mesure.

1. Jusqu'en 2013, la taille de l'échantillon était de 4 000 personnes.

anticipent plus généralement un niveau de vie à la retraite inférieur à celui de l'ensemble de la population et sont plus fermes sur leur souhait de maintien des revenus.

### L'allongement des carrières, le recul de l'âge de la retraite et la hausse des cotisations sont préférés à la baisse des pensions

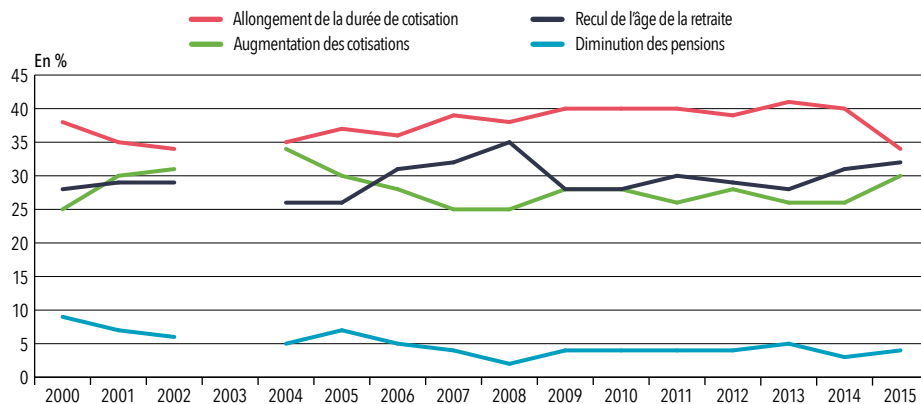
Pour préserver le système des retraites tel qu'il existe, les personnes interrogées désapprouvent le recours à une diminution des pensions (graphique 5). Elle n'est citée que par 4 % d'entre elles. Les trois moyens préférés sont l'allongement de la durée de

cotisation, puis le recul de l'âge de la retraite et l'augmentation des cotisations (entre 29 % et 34 % des réponses pour chacun de ces trois leviers). La part des personnes préférant l'allongement de la durée de cotisation pour préserver le système de retraite est en baisse de 6 points en 2015<sup>4</sup>.

Les personnes interrogées ne sont pas attachées à un âge de départ à la retraite commun à tous : près de neuf personnes sur dix pensent qu'une personne ayant commencé à travailler plus jeune doit pouvoir partir plus tôt, et une personne sur deux considère qu'un cadre devrait cotiser plus longtemps qu'un ouvrier, compte tenu de la différence d'espérance de vie entre ces deux catégories. ■

4. À la suite d'une modification dans le mode d'administration du questionnaire, la part de personnes qui ont signalé qu'aucun des quatre motifs proposés ne correspondait à leurs souhaits est en forte diminution : de 20 % en 2014 à 13 % en 2015. Au vu des proportions présentées dans le graphique 5, la réponse de ces personnes semble s'être reportée majoritairement sur « l'augmentation des cotisations » et sur « le recul de l'âge de la retraite », si bien que la part de celles répondant « l'allongement de la durée de cotisation » en proportion des réponses exprimées diminue en 2015.

### Graphique 5 Type de réforme souhaitée pour préserver le système de retraite par répartition



**Note >** Réponse à la question « Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? ». Les personnes qui ne se prononcent pas ou qui n'acceptent aucune des solutions proposées par le questionnaire (environ 30 % des non-retraités jusqu'en 2008, 21 % en 2009 et 24 % en 2010, 20 % en 2011 et 18 % en 2012, 19 % en 2013, 21 % en 2014 et 14 % en 2015) sont exclues du calcul. En revanche, les retraités sont inclus dans le champ des répondants, contrairement aux quatre autres graphiques. Pas d'enquête en 2003.

**Champ >** France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

**Sources >** Baromètres DREES-IFOP de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2015.